

Quelques pistes de questions à poser lors des stages disciplinaires académiques suite à la réforme des programmes

Voici une liste de questions non hiérarchisées et non exhaustives que vous pourrez poser lors des stages disciplinaires qui se mettent en place dans les différentes académies.

- L'actuel programme de PC de Seconde sera-t-il aménagé (la statique des fluides passe en spécialité de Première. L'électricité faite dans le nouveau programme de Première spécialité est le prolongement de celle qui sera faite dans le nouveau programme de Seconde) ?
- L'inspection fera-t-elle des recommandations pour la pratique expérimentale en effectif réduit ? et si oui dans quelle mesure ?
- L'inspection fournira-t-elle une liste de matériels à acquérir dans les laboratoires de sciences pour enseigner les nouveaux programmes ? Une telle liste permettrait de renforcer l'argumentaire des collègues auprès des chefs d'établissement pour débloquer des crédits pédagogiques ?
- Les régions vont-elles financer l'achat des nouveaux manuels selon les modalités qu'elles avaient (à préciser suivant la situation locale) ? Certaines semblent vouloir imposer le tout numérique alors que souvent ni les connexions, ni le matériel informatique du lycée, ni celui des élèves (quand ils ont autre chose qu'un téléphone) ne suivent. Comment compte intervenir l'inspection pour que les élèves puissent avoir des manuels choisis par les équipes, y compris papier, quand elles le jugent indispensable ?
- Quelle sera la forme des épreuves de CCF (contrôle en cours de formation) ? Qu'en sera-t-il de la banque de données pour ces épreuves ? Cette banque imposera-t-elle une progression commune à tous les lycées de France ? de l'académie ? de l'établissement ?
- Tous les enseignants recevront-ils une formation sur le langage Python et sur l'utilisation des microcontrôleurs Arduino ?
- Les ECE seront-elles vraiment maintenues ? Et comment seront-elles comptabilisées pour le bac ? Plus généralement quelle sera la forme de la nouvelle épreuve terminale de Spé en Terminale ?
- Des ressources pédagogiques seront-elles prévues pour accompagner ces nouveaux programmes ?
- L'usage, certes facultatif, d'un Smartphone est mentionné à plusieurs reprises. S'agit-il des Smartphones des élèves ou le lycée devra-t-il investir ? Dans le cas où le Smartphone appartient à l'élève, quelle est la responsabilité de l'enseignant en cas de casse du portable ? Quelles serait également la responsabilité de l'enseignant si un élève prenait des vidéos de ses camarades et ou de l'enseignant et les envoyait sur le net ?
- L'utilisation de la calculatrice en mode examen est encore repoussée. Que devons-nous dire aux élèves qui veulent acheter une calculatrice ?

Enseignement scientifique

- Quels enseignants sont susceptibles d'enseigner cette « discipline » ?
- Des dédoublements seront-ils prévus? *Pour demander ces dédoublements s'appuyer sur l'introduction du programme qui annonce "une place réservée à l'observation et l'expérience en laboratoire" et "la pratique expérimentale des élèves est essentielle" et sur le projet : « il s'organise dans des conditions matérielles qui permettent un travail pratique effectif en petits groupes d'élèves ». Il y a des manipulations à effectuer : photosynthèse en SVT, etc...*
- Le projet est-il proposé par l'enseignant ou par les élèves ?
- Tous les élèves d'un même groupe classe tronc commun travaillent-ils le même projet ?
- En ce qui concerne la mise en œuvre du projet (semaines continues ou non), y aura-t-il des recommandations ?

Sciences Numériques et Technologie

- Quels enseignants sont susceptibles d'enseigner cette « discipline » ?
- Des dédoublements sont-ils prévus ?